



HAL
open science

Comment trouver le Nord dans l'Espace? Perspectives spatiales de la Boussole Stratégique européenne

Valentin Degrange

► **To cite this version:**

Valentin Degrange. Comment trouver le Nord dans l'Espace? Perspectives spatiales de la Boussole Stratégique européenne. 2022. hal-03666600

HAL Id: hal-03666600

<https://hal.science/hal-03666600>

Submitted on 18 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Comment trouver le Nord dans l'Espace ? Perspectives spatiales de la Boussole Stratégique européenne

Le Conseil de l'Union européenne a publié ce lundi 21 mars 2022 la très anticipée Boussole Stratégique, censée permettre à l'Union et à ces États membres de faire « un bond décisif » pour le développement d'une stratégie commune de sécurité et de défense.

Suggéré pour la première fois en 2019 par l'eurodéputé Nathalie Loiseau, à l'époque ministre des Affaires européennes, ce Livre Blanc de la défense européenne a été officiellement lancé sous la présidence allemande de l'Union il y a plus d'un an. Le haut représentant Josep Borrell l'a ensuite présenté, sous la forme d'une première version, en novembre dernier et l'approbation le 21 mars de cette dernière mouture a été accélérée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le texte a été officiellement adopté par le Conseil le 25 mars.

Dans la droite ligne des documents d'orientation des politiques publiques de l'UE, la Boussole Stratégique est un instrument de droit souple. Loin d'imposer des comportements aux institutions de l'Union et aux États membres, elle prescrit des comportements à adopter en termes d'objectifs souhaitables et encourage le développement et le renforcement des capacités stratégiques européennes. Ce document de 47 pages se découpe en cinq parties. La première, qui fait office d'introduction, vise à dresser une analyse générale des défis et menaces qui pèsent sur l'Union européenne et ses États membres. Les auteurs constatent ici un retour des politiques de puissance dans un monde aujourd'hui multipolaire. Les puissances comme la Russie et la Chine y trouve une place d'honneur, avant une analyse plus générale des instabilités sur les différents continents du monde. On y trouve également une liste des menaces transnationales qui pèsent sur

l'Europe : l'extrémisme et le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, l'utilisation de plus en plus intensive de stratégies de guerres hybrides ou encore le changement climatique. Les auteurs reconnaissent par ailleurs que, malgré l'existence du principe d'usage pacifique de l'espace extra-atmosphérique, celui-ci revêt d'importants aspects de sécurité et de défense. Le document souligne l'intérêt de l'Espace en matière d'observation, de surveillance, de navigation et de communication, mis en péril par le comportement irresponsable de certains acteurs dans un environnement congestionné et contesté. Le reste du document s'articule ensuite autour des quatre points cardinaux de notre Boussole : Actions, Sécurité, Partenariats et Investissements. Le document formule pour chacun de ces piliers des propositions d'action assorties d'un calendrier de mise en œuvre, avec l'objectif de renforcer la capacité de l'UE à agir rapidement et de manière décisive en cas de crise pour défendre sa sécurité, ses valeurs et ses citoyens.

Loin de prétendre à l'exhaustivité, la présente note d'actualité se contentera de se pencher sur les propositions qui concernent directement le secteur des activités spatiales, et de s'interroger sur leur opportunité et sur les possibles développements dont elles pourraient faire l'objet. La question est ici de savoir si la Boussole Stratégique peut véritablement permettre à l'Union européenne d'atteindre sa destination finale : une autonomie stratégique en matière de capacités spatiales. Deux aspects en particulier seront détaillés ici : le renforcement des capacités de renseignement et de communication sécurisée d'une part, et le développement d'une stratégie spatiale européenne pour la sécurité et la défense d'autre part.

Le renforcement du renseignement et des communications sécurisées

Le premier des objectifs de la Boussole au niveau du spatial consiste à répondre au besoin



grandissant de capacités de renseignement efficaces et sécurisées.

Il s'agira donc tout d'abord de développer l'analyse commune de données de renseignement afin d'augmenter notre connaissance des situations et de mieux prévoir l'émergence de menaces de sécurité. Les *Early Warning Systems* (EWS) européens serviront *a priori* de point de départ à cette initiative, avec le *EU Single Intelligence Analysis Capability* (EUSIAC) et le *SatCen* européen faisant office de cadre de travail. On peut donc anticiper un rapprochement institutionnel de ces deux entités, rendu nécessaire par le besoin d'une « culture stratégique commune » pour la crédibilité en tant qu'acteur stratégique de l'UE. Par ailleurs, il est prévu de renforcer le rôle de point d'entrée du EUSIAC pour toutes les contributions en matière de renseignement de la part des services civils et militaires des États membres. Cet objectif risque toutefois de se heurter au principe de souveraineté, et on peut se demander si cet engouement survivra à la fin du conflit en Ukraine. Le partage de renseignements ne se fait habituellement pas sans contrepartie, et si l'ambition d'une autonomie stratégique européenne est louable, elle entre parfois en contradiction avec les points de vue de certains États membres qui voit en l'OTAN l'unique réponse à un besoin de sécurité et de défense. La place prééminente de celle-ci dans la Boussole Stratégique, notamment dans le pilier « Partenariats », ne semble d'ailleurs pas le contredire malgré les objectifs ambitieux du document.

Il est ensuite question d'augmenter la sécurité des communications au sein des institutions de l'Union et entre ses États membres. C'est en effet une tâche indispensable à remplir afin de garantir une véritable efficacité de nos services de renseignements. À cet effet, l'objectif affiché est tout d'abord de rationaliser les réglementations qui concernent l'échange d'informations et de renforcer une approche commune aux États membres, institutions européennes et missions de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) en la matière. Si là encore on peut

s'inquiéter d'un manque de volonté politique à long terme, il convient tout de même de constater que la sécurisation des communications en Europe reste un objectif pragmatique et donc une priorité. La mise en place de protocoles communs de protection de données semble donc à notre portée. Si cet objectif relève plus de la *EU Cybersecurity Strategy*, comme le souligne d'ailleurs la Boussole Stratégique, son importance dans le cadre des activités spatiales a été mise en lumière dans le cadre du rapprochement satellitaire Luch(Olymp-K)/Athena-Fidus en octobre 2017, ou plus récemment par le piratage du réseau KA-SAT de Viasat durant le conflit en Ukraine. Les rédacteurs du document reconnaissent ainsi l'importance du programme spatial européen et prévoient de proposer un système sécurisé de communications, notamment à travers le *Union Secure Connectivity Programme* qui doit être mis en place dans le courant des cinq prochaines années.

Le développement d'une stratégie spatiale européenne de défense

Le second objectif que la Boussole Stratégique pose pour les futures activités spatiales de l'Union européenne est le développement d'une stratégie spatiale de défense, sous la forme de la *EU Space Strategy for Security and Defense*.

Le programme spatial commun de l'Union, dont le nom est finalement trompeur, est largement sous contrôle civil dans la mesure où ses investissements dans le domaine se bornent à encourager le développement du secteur privé et des applications commerciales. C'est l'agence EUSPA, remplaçante du GSA (agence en charge des systèmes de navigation par satellites), qui est en charge de ce plan d'investissement. Si l'UE fournit une part généreuse du budget de l'Agence Spatial Européenne (26 % d'un budget total de 6,49 milliards d'euros en 2021, à peine plus que la France), il convient de rappeler que cette dernière n'est pas une institution européenne. Pourtant, les rédacteurs du document, conscients de



l'importance des capacités spatiales européennes, reconnaissent le besoin de les compléter d'une stratégie de défense exhaustive incluant des dimensions politiques, opérationnelles, diplomatiques et de gouvernance. Ceci dans le but d'augmenter la résilience des systèmes spatiaux, mais également la vitesse de réaction de l'Union face aux futures crises. Plusieurs pistes sont ici envisagées afin d'atteindre ces objectifs.

Le développement de capacités spatiales duales et l'investissement dans de nouvelles technologies, comme la téléobservation, qui garantiraient une autonomie stratégique en font partie, tout cela en coordination avec l'Agence Européenne de Défense et l'Agence Spatiale Européenne. On peut toutefois s'inquiéter des retombées du rapprochement de ces deux institutions dans la mesure où l'ESA, bien qu'officiellement reconnue maître d'œuvre de l'UE par l'accord-cadre de 2003 et l'article 189 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, reste une organisation internationale indépendante dont certains États membres ne font pas partie de l'Union. Les modalités de la coopération entre ces entités, *a fortiori* dans le contexte de compétences régaliennes de défense, devront donc être précisément définies afin d'éviter les mauvaises surprises. La Boussole souligne également l'importance de protéger les chaînes d'approvisionnements pour assurer la résilience des systèmes spatiaux. Cette nécessité a été mise en lumière à plusieurs reprises ces derniers mois, par exemple lors de la coupure des chaînes d'approvisionnement en composants électriques, électroniques et électro-mécaniques durant la pandémie de Covid-19, et plus récemment celle des chaînes d'approvisionnement de technologies spatiales suites à l'Invasion de l'Ukraine par la Russie. Enfin, il est question d'étendre le mécanisme de réponse aux menaces de système de radionavigation Galileo aux autres systèmes spatiaux européens, ce dernier ayant fait ses preuves.

L'un des aspects les plus intéressants de cette stratégie spatiale de défense, selon nous, reste celle qui concerne les capacités SSA (*space*

situational awareness) de l'Union. Or ce sont précisément ces capacités qui méritent une attention particulière dans le cadre de risques et menaces pour les systèmes spatiaux en orbites et au sol. L'existence du consortium EUSST (*space surveillance and tracking*), établi par l'UE en 2014 avec la décision 541/2014/UE, fournit ainsi des capacités indispensables à une autonomie de l'Union. Les États membres du consortium ont mis en réseau leurs actifs pour fournir, via le portail de prestation de services SST exploité par SatCen, un ensemble de services SST à tous les pays de l'UE, aux institutions de l'UE, aux propriétaires et exploitants d'engins spatiaux et aux autorités de protection civile. C'est également un instrument de sécurité indispensable pour l'Europe spatiale afin notamment d'en protéger les infrastructures stratégiques.

Malgré tout, ces capacités de SST ne suffisent pas à elles seules à assurer une véritable *space situational awareness*. Le SSA implique en effet non seulement une surveillance des objets en orbite, mais également une connaissance bien plus approfondie de ceux-ci : origine, fonction, objectif sont des informations indispensables à une véritable anticipation des menaces et nécessitent donc une part non négligeable de renseignement. Le programme SSA de l'ESA a été autorisé lors du Conseil ministériel de novembre 2008 et officiellement lancé le 1er janvier 2009 mais il n'a pas *a priori* de liens juridiques avec EUSST. On suppose une coordination de fait, à défaut d'une coopération institutionnalisée, mais le véritable besoin serait celui d'un rapprochement entre EUSST et ESIAC. Cette dernière devant devenir le point d'entrée pour tous les renseignements d'Europe, l'association semble évidente. Pourtant, la Boussole Stratégique ne fait nullement mention de cette possibilité car ses rédacteurs redoutent peut-être les difficultés de sa mise en place.



Conclusion

Pour conclure cette note on peut relever que la Boussole Stratégique européenne, document particulièrement anticipé dans un contexte internationale de tensions croissantes et de guerres hybrides, ne dépasse pas les attentes d'un Livre blanc. À caractère largement programmatique, ce document tente de donner de grandes orientations à la future politique de défense et de sécurité européenne, notamment en matière spatiale, mais peine à couvrir de manière exhaustive l'ensemble des enjeux impliqués. C'est après tout une mission particulièrement ambitieuse, et on pourra facilement lui pardonner de n'avoir que survolé certains sujets pour préférer donner une vision complète et compréhensive de la future stratégie de défense européenne. Il faut toutefois souligner le rôle toujours prééminent de l'OTAN dans cette stratégie et s'interroger : l'autonomie européenne tant vantée dans le document est-elle atteignable à moins de dépasser le paradigme otanien ? L'avenir nous le dira, et l'issue du conflit en Ukraine aura à n'en pas douter un impact profond sur l'orientation future sur la politique de défense européenne.

Plus spécifiquement concernant le secteur spatial européen, la crise ukrainienne a largement mise en évidence la nécessité de développer une autonomie stratégique dans le domaine. Cela exige non seulement un renforcement des capacités existantes, mais aussi la réorganisation de la gouvernance spatiale européenne pour en augmenter la réactivité et la résilience. On regrette toutefois que, malgré les exhortations à investir dans le spatial, il ne soit fait aucune mention du budget de l'Union dans ce domaine. Celui-ci a fait un bond substantiel depuis la dernière période budgétaire pour passer de 11 à 14,88 milliards d'euros en 2021-2027, chiffre auquel il faut ajouter la contribution au budget de l'ESA, et dont la nécessité a été soulevé par la crise du Covid-19.

Pourtant, au vu des récents développements et des nouvelles ambitions stratégiques de l'Union, il convient de se demander si cela suffira. Si la facture devait augmenter, la question se pose de qui devra en supporter le coût.

Enfin, le développement de capacités stratégiques pour lesquels l'UE dépendait jusqu'ici d'autres puissances spatiales est lui aussi un grand oublié du document. Les capacités de lancement, dont l'Union est aujourd'hui privée du fait des conséquences de la guerre en Ukraine, constituent pourtant un atout indiscutable pour atteindre une autonomie stratégique. Ainsi, la question du développement de nouveaux lanceurs lourds se pose, tout comme celle du développement de micro-lanceurs. Les premiers permettraient une indépendance totale pour la mise en orbite de projets d'envergure et répondraient à la question du vol habité européen, un indispensable pour toute puissance spatiale de premier plan. Les seconds impliqueraient le développement des start-ups européennes du spatiale, sources d'innovation et de développement économique. Dans l'ensemble, l'Union européenne doit ici répondre à une nécessité d'un point de vue stratégique. Mais cette nécessité pourrait également être l'opportunité de développer son secteur spatial pour faire partie des puissances de premier plan dans ce domaine à l'aube d'une nouvelle course à l'Espace, où être distancée par les États-Unis ou la Chine signifierait abandonner définitivement l'ambition de peser sur la manière dont nous envisageons ce milieu.

Valentin Degrange

Chargé d'études spatiales à l'Institut d'Études de Stratégie et de Défense, spécialiste de droit international et de gouvernance spatiale. Diplômé du Master Droit international public de l'Université Jean Moulin Lyon-III.

Bibliographie :

Conseil de l'Union européenne, *A Strategic Compass for Security and Defence, For a European Union that protects its citizens, values and interests*



Notes d'actualités de l'IESD

30 mars 2022



and contributes to international peace and security, 7371/22, 21 mars 2022, Bruxelles, 47 p. URL : <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-7371-2022-INIT/fr/pdf>

ESPI, "ESPI Briefs" No. 55, January 2022. All rights reserved.

J. OLSON, S. BUTOW, E. FELT, T. COOLEY, & J. MOZER, *STATE OF THE SPACE INDUSTRIAL BASE 2021, Infrastructure & Services for Economic Growth & National Security*, Edited by Peter Garretson, November 2021.

Commission-ESA-EDA Joint Task Force, *Critical Space Technologies for European Strategic Non-Dependence, Actions for 2021-2023*, 18 février 2020.

DUFAY Amaury, *Guerre en Ukraine : premières conséquences spatiales internationales d'un conflit régional*, Note d'Actualité de l'IESD, 3 mars 2022. URL : <https://iesd.univ-lyon3.fr/policy-papers/guerre-ukraine-premieres-consequences-spatiales/>